

panorapresse.ouest-france.fr

Le concours de plaidoiries de la Manche a rendu son verdict

2-3 minutes

Onze candidats, une lauréate de [Mortain](#) : le concours de plaidoiries de la [Manche](#) a rendu son verdict



Louise Espinet, de [Mortain-Bocage \(Manche\)](#) est la gagnante du concours départemental de plaidoiries. | Ouest-France

Organisée par la Ligue des droits de l'homme, la finale départementale du concours de plaidoiries s'est déroulée samedi 30 mai 2026 à [Coutances \(Manche\)](#). C'est Louise Espinet, du lycée Robert-de-Mortain à [Mortain-Bocage](#), qui a obtenu les faveurs du jury.

Depuis la scène de l'amphithéâtre du Campus métiers nature de Coutances ([Manche](#)), ils et elles déclament leurs plaidoiries sur les causes qui leur tiennent à cœur : la lutte contre la précarité menstruelle, le harcèlement scolaire ou les féminicides. Ce samedi 30 mai 2026, onze lycéens et lycéennes ont participé à la finale départementale du concours de plaidoiries de la [Manche](#), organisé par la Ligue des droits de l'homme.

« Était-ce une plaidoirie ? » A [Cherbourg-en-Cotentin](#), le témoignage d'une jeune Russe bouleverse mais ne gagne pas

Le travail des enfants au Bangladesh

Au terme d'une après-midi, où Chantal Tambour, responsable de la section Coutances-Granville de la Ligue des droits de l'homme a appelé à «préserver la démocratie en danger», c'est Louise Espinet qui a remporté le concours. Élève au lycée Robert-de-Mortain, à [Mortain-Bocage](#), son discours évoquait le travail des enfants au Bangladesh.



Certains lycéens avaient leurs supporters dans le public de l'amphithéâtre du Campus métiers nature de Coutances ([Manche](#)). | Ouest-France

[Noah Madeleine, du lycée Jean-Paul-II de Coutances](#), se classe deuxième avec son discours sur l'inceste ; Julie Carpentier, du lycée Littré d'Avranches est troisième, avec son texte sur les violences faites aux femmes.

Kristell Le Gall